

# PETITION

POUR STOPPER LE PROJET DE REHABILITATION DU  
GROUPE SCOLAIRE DU BOIS DU FAY

ET

POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ECOLE NEUVE  
SUR LE TERRAIN DE L'ANCIENNE BIBLIOTHEQUE  
DEPARTEMENTALE (en face de la Résidence  
SULLY)



**Le Maire et sa majorité veulent  
RENOVER le GROUPE SCOLAIRE BOIS  
DU FAY = Une fausse bonne idée qui  
met en danger nos enfants et nos finances !**

- **Travaux en site occupé** : danger et nuisances pour nos enfants,
- **3 ANS de travaux** (a minima) : une scolarité complète pour nos enfants de maternelle !
- **Accessibilité** : la rénovation ne gommara pas les difficultés d'accès d'un bâtiment à étages (sur trois niveaux) pour les personnes à mobilité réduite, ni les problématiques de circulation et stationnement aux abords du groupe scolaire,
- **Amiante avérée** : Quid du danger pour la santé des enfants, des enseignants et du personnel ?
- **Coût énergétique** : Même rénové, ce bâtiment consommera autant que celui du groupe scolaire Champmesnil construit en 1976,
- **COUT FINANCIER NON-MAITRISE** : annoncé à 10 millions d'euros en réunion publique en mai 2022 puis à **13 M€** lors du Conseil Municipal du 15 décembre 2022 (soit 1 870 € par habitant), donc déjà 3 millions supplémentaires non exhaustifs à ce jour n'intégrant pas le coût de désamiantage ni des préfabriqués indispensables.
- **Quel projet pour le site de la bibliothèque départementale ?** Vide intersidéral de la majorité à ce sujet ... Le préfet pourrait imposer **de nouveaux logements** en ce lieu, dans le cadre de la loi SRU !

Nous sommes disponibles pour répondre à toutes vos questions :

Courriel : [contact@lemesnilaucoeur.com](mailto:contact@lemesnilaucoeur.com)

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

**SIGNEZ** LA PETITION Sur le **site**

<https://www.lemesnilaucoeur.com>



Un **NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE** (en face de la Résidence Sully)

- Pas de contraintes de bâtiments existants donc une réelle possibilité d'**ARCHITECTURE novatrice, ECOLOGIQUE et ECONOMIQUE !**
- 2 ans maximum de **travaux sans nuisance** pour nos enfants, les enseignants et le personnel, du fait d'un changement de site intervenant après l'achèvement de l'école neuve
- **SECURITE totale**, avec accès en dépose minute et parking adaptés, possibles sur ce site de 22 000 m2 disponibles
- Offre en parfaite adéquation avec les besoins et desideratas des enseignants, parents et enfants,
- **PLAIN PIED** permettant toute accessibilité,
- **CIRCULATION ET STATIONNEMENT** sans problème,
- **QUALITES** pérennes : **ENERGETIQUES** et **ENVIRONNEMENTALES**, avec une consommation et un coût d'exploitation beaucoup moins élevés qu'une école réhabilitée
- **COUT MAITRISE** : pas d'aléas à la suite de diagnostics de bâtis existants : 15,5 M€ moins 3,5 M€ de vente de l'actuel terrain de l'école, soit en net **12 M€**, montant duquel on peut encore déduire une part de PUP, indemnité déjà versée à la commune par le promoteur de Sully pour réalisation d'équipements publics (1,9 M€ versés au total).
- **VALORISATION DU QUARTIER SULLY** : Parfaite adéquation avec cet écoquartier.





